

Compte-rendu Atelier Charte-Qualité Indre et Loire
Cordinateurs.trices du 22 Novembre 2018

Contexte des ateliers à destination des coordinateurs enfance-jeunesse du département d'Indre-et-Loire/2018-2019

Proposition d'ateliers thématiques sur des questions éducatives

Effectif : 20-25 participants

Intervenants : Ligue de l'enseignement et CEMEA

Durée : 3 heures de temps d'animation

Public : Les coordinateurs jeunesse du département. Expliciter le contenu de chaque atelier afin que les coordinateurs désignent le professionnel le plus approprié à participer aux différents temps.

Finalité :

-Faire émerger l'expertise des coordinateurs enfance-jeunesse sur des questions éducatives liées aux pratiques mises en place sur les différents territoires

-Œuvrer pour élaborer ensemble des réponses éventuelles, un référentiel commun sur ces questions éducatives,

-Construire collectivement et formaliser un outil ressource à destination du réseau des professionnels enfance-jeunesse et des élus/maires du département,

Objectifs :

- Faire réseau entre les professionnels enfance-jeunesse du département en proposant un espace de réflexion et d'échange.
- Recenser, partager et mettre en commun les « bonnes pratiques » des territoires sur des thématiques éducatives précises : définition d'un accueil de mineurs de qualité, la place des préados-ados dans l'élaboration d'une politique éducative et la place des coordinateurs dans le maintien d'une démarche partenariale territoriale
- A partir de ce recensement, faire ressortir un référentiel commun autour de ces thématiques éducatives

Rappel des Objectif de l'atelier du 22 novembre 2018:

- Revisiter les critères d'évaluation des P.E.D.T aux regards des nouvelles dynamiques intercommunales, en s'appuyant sur l'expertise des coordinateurs.trices des territoires ;
- Favoriser l'émergence d'un réseau des coordinateurs des territoires de l'Indre et Loire ;
- Poser des premières pistes de travail/solutions aux freins identifiés par les coordinateurs.trices ;
- Equiper les techniciens d'un outil support au travail de cadrage des PEDT avec les élus de leur territoire.

Déroulement du temps de rencontre :

9h00 – 9h15 Accueil des participants

9h15 – 9h45 Présentation du temps de travail (objectifs, organisation et suites possibles)

Introduction : présentation des critères « Qualité » (PEDT) et rappel des articulations entre PEDT et Plan mercredi [Rachel PACEY /Corine CARTIER]

9h45-10h20 Temps de Positionnement individuel sur les différents critères PEDT.

Pour chaque critère, se positionner individuellement (post-it)

- *identifier les critères « viables » dans le cadre d'un PEDT intercommunal et ceux que l'on ne peut évaluer qu'au niveau d'une commune*

- *identifier les Freins et les leviers ;*

- 1. Le pilotage,*
- 2. L'évaluation et critères manquants*
- 3. Education partagée*
- 4. Les compléments*

10h20-10h30 Pause

10h30-11h20 Travail petit groupe par critère / commentaires et analyse des freins et des leviers repérés individuellement.

Temps de travail en petits groupes (4 petits groupes) : Débattre par items en identifiant freins et /ou leviers (ex. taille des territoires, répartition compétences) => identifier les personnes avec « bonnes pratiques » sur item.

Pour « les freins » : mettre en écho avec les leviers déjà identifiés et en chercher de nouveaux

11h20-12h00 Restitution du travail en petits groupes et échanges.

Recueil des envies de thématiques pour les prochaines rencontres.

SYNTHESE DES ECHANGES :

- Pour plusieurs collectivités la rentrée à marqué un retour à d'anciennes organisations,
- Epuisement des élus et des techniciens suite aux différentes réorganisations,
- Pertinence de certain comité de pilotage PEDT (quand organisation du temps scolaires différents sur un même territoire (4jrs versus 4.5jrs),
- Dans plusieurs territoires, un découpage des différentes compétences rend complexe le travail autour d'un projet harmonisé (puzzle des compétences),
- Désengagement des directeurs d'école dans beaucoup de comité de pilotage (sentiment de retour en arrière dans le travail d'articulation entre les différents temps de l'enfant),
- Réactivation des tensions politiques (selon les intérêts parfois opposés des différentes collectivités)
- Nécessité de découper plus clairement les espaces régaliens et les espaces organisationnels,
- Questionnement important sur la plus-value des PEDT et du Plan Mercredi (tant financière que dans leur impact sur la qualité des ACM), mise en écho avec le temps d'investissement que cela réclame (techniciens, partenaires et élus),
- Une approche du taux assoupli pour des raisons économiques,
- Une coordination à double tête (Education nationale et collectivités) favoriserait un réel travail en coopération,

- Quelle.s articulation.s entre PEDT et projet d'école ?
- Difficultés à travailler une évaluation globale des PEDT (et pas une évaluation partitionnée entre les différents acteurs),

En PJ : Tableaux des Critères PEDT travaillés lors de cet atelier.

RECEUIL DES ENVIES POUR LES PROCHAINS ATELIERS :

- L'animation du partenariat sur mon territoire,
- Les outils d'animation (Comment organiser et animer des espaces représentatifs et démographiques dans des territoires (élargis ou pas) ? Vers construction « Plan d'actions » à partir des « pistes à explorer » trouvés et l'animation du partenariat sur un territoire / place et rôle du coordinateur),
- Les fonctions de coordinateurs.trices et le travail avec les élus (articulation politique/gestion des organisations ; Statuts/rôle/fonctions dans l'organisation),
- La dynamique C.T.G. : comment montrer ce qui se réalise sur les terrains (sens de l'action)?
- Comment garantir la qualité des accueils avec des moyens qui se réduisent ?
- Les instances de pilotage dans un territoire élargis,
- Comment garantir la transversalité des actions avec les différents projets sur un même territoire (Agenda21) ?

Les coordinateurs.trices présent.e.s ont formulés leur volonté de poursuivre des temps de rencontre et d'échanges, basés sur des échanges d'expérience et/ou de questionnements entre paires.